MARQUAGE MORPHOSYNTAXIQUE ET SEMANTIQUE DES LEXIES ET ENONCES DANS *LE CHIEN NOIR* DE DOHO. QUELS ENJEUX POUR LA GRAMMAIRE ?

Simplice Aimé KENGNI
Université de Yaoundé I
kengnifrance@gmail.com

Résumé

Le présent article se situe dans un cadre où la source d'inspiration et l'objet d'écriture, c'est la socioculture africaine. Examinant un corpus romanesque profondément plongé dans une sociologie et l'anthropologie africaines, il ambitionne évaluer l'impact de ces données sur la morphosyntaxe, et la sémantique de la langue française en francophonie, tout en ouvrant un pan de réflexion sur la nécessaire réactualisation de sa grammaire, dans le contexte actuel de mondialisation. C'est ici que s'auréole notre hypothèse qui stipule que, sans détruire le socle de langue française, certains écrivains africains y insèrent des particularismes qui, en faveur de la permissivité du système global de la langue, s'y intègrent harmonieusement en l'enrichissant en retour. Dans la pratique, comment ces écrivains s'y prennent-ils pour intégrer ces matériaux-langue socioculturellement marqués, dans les structures du français au point de les normativiser ? En se fondant la théorie de la socioculture et sur l'approche éthnosémantique, cette étude y répond en examinant les procédés de reconfiguration morphosyntaxique et sémantique des lexies tout en lançant réflexion sur la potentielle réactualisation des paramètres normatif en francophonie.

Mots-clés *: morphosyntaxe, sémantique, socioculture, grammaire, norme.*

Abstract

The present article is situated in a framework where the source of inspiration and the object of writing is the African socioculture. Examining a corpus of novels deeply immersed in African sociology and anthropology, it aims to evaluate the impact of these data on the morphosyntax and semantics of the French language in the Francophonie, while opening up a field of reflection on the necessary updating of its grammar in the current context of globalization. It is here that our hypothesis is based, which stipulates that, without destroying the base of the French language, certain African writers insert particularisms into it which, in favor of the permissiveness of the global system of the language, are harmoniously integrated into it by enriching it in return. In practice, how do these writers go about integrating these socioculturally marked language materials into the structures of French to the point of normatizing them? Based on the theory of socioculture and ethnosemantics approach, this study answers this question by examining the processes of morphosyntactic and semantic reconfiguration of lexies while reflecting on the potential re-actualization of normative parameters in the French language.

Keywords*: morphosyntax, semantics, socioculture, grammar, norm.*

Introduction

Les usages marqués s'identifient dans toutes les langues de grande communication. Ils traduisent, au niveau de la socialisation de la langue en contexte, son appropriation par le locuteur ou par le groupe auquel ce dernier appartient. C'est donc une matérialisation particulière de la notion d'écart (malheureux ou heureux). En effet, « On dit d'une unité linguistique qu'elle est marquée lorsqu'elle possède une particularité phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique qui l'oppose aux autres variétés de même nature de la même langue. » (Jean Dubois et *al*., 2001 : 54).

En ce qui concerne la langue française, en francophonie, son contact avec les autres langues locales, en l'occurrence les langues africaines, a pour conséquence majeure un métissage des structures remettant en cause les principes et lois régissant le fonctionnement classique de cette langue.

Ceci se traduit par l'entrée en jeu de la notion de contexte ou de socioculture qui « acquiert alors une autorité inaliénable ; cela jusque dans l'appréhension de la nature, de la fonction et de la gestion du sens des unités linguistiques à travers une grammaire désormais tributaire d'une langue française mondialement partagée et en pleine mutation », (M. Dassi, 2006 : 6).

Cette réflexion, qui s'intéresse à l'influence de cette donnée sur la morphosyntaxe et la sémantique des lexies en francographie a pour objectif d'évaluer la viabilité et les enjeux, en vue d'une nécessaire réactualisation pondérée de la grammaire en francophonie, dans le contexte actuel de la mondialisation. Ainsi, en s'interrogeant sur les moyens et stratégies d'intégration d'un matériau-langue socioculturellement marqué dans les structures du français, la présente étude voudrait évaluer l'hypothèse selon laquelle, sans détruire le socle de langue française, certains écrivains africains y insèrent des particularismes qui, en faveur de la permissivité du système global de la langue, s'y intègrent harmonieusement en l'enrichissant en retour. Pour l'analyse, nous voudrions tour à tour justifier le corpus et son approche théorique, y apprécier les différents niveaux de marquage et en dégager les enjeux pour la grammaire en francophonie.

1. Du corpus à son ancrage théorique et méthodologique

En raison de son ancrage dans une socioculture particulière, en l'occurrence, celle du peuple de l'Ouest-Cameroun, caractérisé par le port du tissu *Ndop*, l'œuvre : *Le Chien Noir : Confession publique au Cameroun*, de l'écrivain Gilbert Doho (2013) a retenu notre attention. Bien plus au-delà de la contextualisation du matériau-langue qui caractérise cette œuvre

romanesque, la trame de l'histoire, comme l'expose la quatrième de couverture de notre édition, se déroule « à *Fu'nda*, dans la cour du chef *Fô Tchin Maane* »[1]. A cet effet, on peut donc entrevoir une forte pression des codes de communication et des données sociocoutumières sur les structures langagières des locuteurs mis en texte.

C'est donc à dessein que, pour apprécier les différents niveaux de marquage sur les lexies et énoncés explorés, notre étude se fonde sur la théorie de la socioculture. Développée par M. Dassi, elle est perçue comme : « Un ensemble de valeurs rendant compte de l'existence, de la pensée, de l'agir, de la personnalité et de l'évolution d'un peuple. Ces valeurs, qui réfèrent en même temps, à la connaissance de l'homme, à la structuration et au fonctionnement d'une société particulière, induisent des schèmes mentaux et psychiques susceptibles d'influer sur l'expression linguistique. »*, (*Dassi*,* 2008 :7)

Par ailleurs, l'analyse des données du corpus se fera à l'aune de l'approche ethnosémantique, qui s'attache à faire comprendre les formes linguistiques dans le strict respect des exigences socioculturelles et sociocoutumières. En effet, « elle s'intéresse au langage comme outil de construction et d'expression de la pensée et repose sur le postulat suivant : la culture est encodée dans la structure même du langage et peut par conséquent être révélée. » (Commission des biens culturels du Québec, 2004 :38).

Il est donc clair qu'avant sa réalisation dans l'espace francophone en général et ouest-camerounais en particulier, les structures langagières sont conditionnées par des paramètres socioculturels de l'expression.

2. De la configuration morphosyntaxique des lexies

Bien qu'employé souvent à l'état pur dans le discours francophone, les structures langagières ouest-camerounaises sont souvent diluées (par traduction partielle ou totale) dans le français, la langue d'accueil. Ce processus, qui pose le problème d'hybridité sémantique, prête aussi le flanc à une possible réinterprétation sémique douteuse ou dévoyée.

Dans cette optique, au-delà du problème de déperdition sémantique engendrée et surtout d'aliénation de la morpho-phonologie de base des ethnolexèmes traduits, il est surtout question pour l'écrivain ouest-camerounais d'inscrire durablement dans la langue française, les schèmes syntaxico-sémantiques de sa propre langue.

[1] *Fu'nda* (prononciation ŋgemba de *Bafunda*) est un village de l'ethnie Bamiléké, situé dans la région de l'Ouest-Cameroun, département des Bamboutos.

L'ancrage socioculturel des phraséologies qui en résultent transparaît tant sur la représentation formelle que sur le sémantisme de fond. De manière générale, ces structures langagières touchent autant les locutions nominales que les locutions verbales.

2.1. Les locutions nominales

Il s'agit de structures construites sur le modèle suivant : (Dét.) + Nom + (prép.) + (Dét.) + Nom = groupe relativement coalescent.

Consultons à cet effet les occurrences tirées du roman de Gilbert Doho (2013), intitulé *Chien noir : La Confession publique au Cameroun* (représenté désormais par CN)

« On était **mère de *Toukam*** comme on était chef des reines. » CN, p.83

« Elle avait marqué **la sortie du *La'akam*** de *Fô Tchin Maane* » CN, p. 83

« *Fô Tchin Maane*, roi Fu'nda, entra dans **le cercle du deuil**. » CN, p.147

« Le roi reprenait à sa façon **le chant du deuil**.» CN, p.148

Sur le plan morphosyntaxique, il apparaît que toutes ces structures obéissent à une projection cognitive des représentations fortement socioculturalisées. Il s'agit bien de « la traduction littérale et de la transposition en français des constructions lexico-sémantiques empruntées aux langues africaines », (Antoine Lipou, 2001: 128). Chaque structure nominale prise en compte est doté d'une forte capacité d'investissement sémantique que l'on peut décliner de la manière suivante :

Mère de *Toukam* :

- femme qui accompagne le roi au *L'a'akam*
- génitrice du premier enfant né du chef
- commandante en chef des reines
- siégeant au conseil des notables

La sortie du *La'akam* :

- Moment solennel
- Clôture officielle des 9 semaines d'initiation rituelle
- Présentation publique du nouveau chef revêtu des signes et attributs
- Découverte de la nouvelle équipe dirigeante du village

Le cercle du deuil :

- Cercle ritualisé, formé dans la cour d'un défunt pour le lamenter
- Cercle ponctué en son centre par un grand et un petit tambour
- Cercle ponctué par différents rythmes et chansons funéraires
- Cercle fortement hiérarchisé et coiffée par un souverain, un notable

Le chant du deuil :

- chant fortement élégiaque

- ponctué par des mélodies et textes socioculturellement consacrés
- entonné par des spécialistes
- moment de confession publique
- moment de lamentation de soi-même + bilan de vie
- moment de projection : expression des dernières volontés

En analysant les occurrences que nous avons recensées, on peut noter qu'ils nous situent pleinement dans la complexité des rituels sociocoutumiers du peuple Bamiléké. En effet, en décomposant chacune des constructions en valeurs signifiantes, on note qu'elle fonctionne comme un groupe nucléaire à sémantisme purement motivé et soumis à un processus rituel bien entretenu.

2.2. Les locutions verbales

« N'était-ce pas à *Fu'nda* que *Seita* **avait cuit sa maison** ? » CN, p.55
« Le royaume **boirait le *cadi*** comme cela avait toujours été. » CN, p.125
« Le bourreau était celle dont le fils avait été choisi pour **garder le crâne du père**. » CN, p.145
« En 1959, quand on **chantait le *Mekounbou'***, le destin était fait. » CN, p.173

Ces formes obéissent à la structure : Verbe + Groupe nominal, représentant un groupe absolument coalescent. Tout comme les précédents, en plus d'être des projections littérales des structures des langues locales, leur sémantisme, pour la plupart, est généralement motivé par les rites et valeurs qui président à leur réalisation.

Dans cette optique, les exemples comme « boire le *cadi* », « garder le crâne », « chanter le *Mekoumbou »,* reposent fortement sur un processus rituel engageant une pragmaticité non négligeable.

Le calque « boire le *cadi* » résulte d'une tournure idiomatique de l'ethnolexème « *nwó ŋghwò* » (*nwó* : boire, se soumettre ; *ŋghwò* : test de recherche de la vérité.). Il s'agit donc d'un rituel se déroulant généralement à la chefferie, présidé par le Chef traditionnel lui-même et ayant pour but de réaliser le test de recherche de la vérité.

L'expression « garder le crâne » traduit un rituel purement sacré en tribu bamiléké. C'est un processus d'immortalisation d'un être cher, à travers ce que M. Dassi qualifie d'« une cérémonie de re-familiarisation ou de resocialisation spirituelle d'une personne qui a subi une transmutation. », (Dassi, 2010 : 236). En l'absence du disparu, on peut utiliser un substitut-objet lui appartenant.

Dans la phraséologie « chanter le *Mekounbou* », le sémantisme est sous-tendu par un contexte socio-historique déterminant. Située dans les

années de lutte pour l'Indépendance du Cameroun, *le Mekombou* encore appelé passage du Vent, était un chant utilisé pour sceller le destin. Il annonçait la mort, précédait les instants fatidiques et était surtout destiné à châtier les traîtres ou les vendeurs de terroir. Son exécution pouvait entraîner de nombreux dégâts (destruction des concessions, remue-ménage dans les plantations, dégâts collatéraux, etc.).

2.3. Des périphrases verbales

Certains calques fonctionnent comme des périphrases pures, servant à exprimer des formules de civilité adressées au souverain chez les bamiléké.

« Parole de sage ! Mbelong ! **Animal qu'on ne tient jamais en joug** ! **Fontaine intarissable**, abreuve-nous ! » CN, p.57

« Mbelong ! **Fleuve torrentiel qui dévale une colline** ! **Roi des animaux** qui parcourt nos contrées et mange où il veut ! » CN, p.64

On note que les images utilisées ici sont celles de la faune (animal *qu'on ne tient jamais en joug*, *roi des animaux* = Lion.) et de la nature en tant que force (*Fontaine intarissable*, *Fleuve torrentiel qui dévale une colline* = Puissance).

Au-delà de l'hyperbole qui détermine ces caractérisèmes, il est avant tout question de glorifier le Chef, qui est un Être hors du commun. En effet, « Les principes d'échange de civilités sont constants : il s'agit, chaque fois, de rappeler au souverain ses attributs laudatifs dans la mentalité populaire, pour mieux le glorifier et établir sa suprématie. […] Le saluer à travers ces attributs, c'est le déifier, le mettre au-dessus de la condition humaine ; c'est lui prêter des potentialités incessibles pour une grandeur et une puissance incommensurables. », (Dassi, 2008 : 283),

3. De l'incidence de la socioculture sur la sémanticité des lexies

En nous situant donc dans la socioculture Ouest-camerounaise en général et bamiléké en particulier, on comprendra la place fondamentale et incontournable du contexte dans la fixation et la construction du sens. En effet, comme le martèlent Philippe Thoiron, David Blampain et Marc Van Campenhoud (2006), le contexte cesse d'avoir valeur d'illustration et représente l'élément fondamental de la construction du sens, notamment dans le traitement automatique des langues. D'où la priorité accordée à ce qu'Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet (1999 : 11) appellent « sens référentiel ».

Tout en rappelant que les données analysées ci-dessous sont influencées par la démarche ethnosémantique, il convient aussi bien de

souligner qu'elles tiennent compte de l'appartenance linguistique et de l'acuité de l'analyste qui est censé avoir une connaissance de l'environnement de provenance des productions.

C'est à cette logique qu'obéissent les analyses qui suivent les occurrences exploitées :

« Il était trop attaché au **bois sacré** pour se laisser aller à quelconque réflexion. » CN, p.60

« Le bois sacré est symbole **d'arbre de paix**. » CN, p.62

« On est Bamiléké pour laisser les cauris prédire l'avenir ou **l'araignée mygale** dicter toute conduite à suivre. » CN, p.103

« Le Palais est comme **un marché**. » CN, p.147

Pour ce qui est de leur sémantisme, nous procédons au descriptif sémique qui suit :

« Bois sacré » :

a. Petite forêt protégée, interdite d'accès au public
b. Lieu Réservé (Chef, certains notables, membres de sociétés secrètes)
c. Lieu de grands sacrifices de purification et d'absolution
d. Sièges des mânes et des crânes des Chefs disparus
e. Lieu d'expiation des fautes communes

Cette lexie regorge les sèmes spécifiques suivants : (- ouvert, + clos, + réservé, + interdit, ± secret, + protégé).

« Marché » :

a. Activité fondamentale de l'Ouest-camerounais
b. Lieu d'opération des activités économiques
c. Espace publique réservé aux manifestations culturelles
d. Lieu de présentation publique du souverain et de son équipe
e. Lieu d'anoblissement des jumeaux

Contrairement au précédent, ses Sèmes spécifiques sont : (+ ouvert, - secret, - interdit, + entretenu, - réservé).

« Arbre de paix » (ethnolexème : *kwɛtŋkeŋ* en *ŋgəmbà*, *pfʏəkhəŋ* en *ghɔmala'*) :

a. Plante vivace
b. Plante-Emblème des Bamiléké
c. Expression de la concorde, de l'apaisement, de la saine alliance, de la coopération
d. Objet d'attirance des esprits bienfaisants
e. Plante-médicament
f. Plante-rituel (bénédiction, exorcisme)
g. symbole d'inculturation de l'église catholique romaine (au Cameroun)
h. objet de gloire et d'honneur).

Cette lexie, comme on peut le voir, revêt une forte valeur identitaire dans la mesure où il fonctionne comme une marque spécifique et distinctive

du peuple Bamiléké essentiellement. Ses valeurs pragmatiques en disent long sur son efficacité et son utilité socioculturelles.
« L'araignée mygale » (ethnolexème : *ngom ssi*, *ngaame*) *:*

4. De famille des araignées
5. Animal sacré
6. Animal de vérité
7. Traditionnellement exploité par les initiés
8. Animal-conseil
9. assimilable à l'horoscope (chez les occidentaux).

Ces ethnolexèmes spécifiquement sélectionnés se distinguent par leur marquage et par leur sémantisme fondamentalement contextuel. En réalité, dilués dans la communication francophone, ils fonctionnent en véritables « ambassadeurs linguistiques et socioculturels », (Dassi, 2010) qui participent du rayonnement de l'identité du Peuple Bamiléké sur l'échiquier de la mondialisation.

4. De l'énoncé proverbial

Reconnus pour leur complexité socioculturelle, les proverbes sont des traits d'expression de l'identité ou des systèmes de valeurs de chaque peuple. Il s'agit d' « une formule présentant des caractères formels stables, souvent métaphoriques ou figurés et exprimant une vérité populaire, commun à tout un groupe social », (*Le Petit Larousse*, 2000).

À cet effet, ils renseignent sur le permis, le défendu, les mises en garde ainsi que sur les orientations philosophique et morale permettant de définir la vision du monde d'un peuple. Ils jouent donc le rôle de conservatoire de paroles de sagesse permettant de consolider et de pérenniser l'idéal de vie d'une communauté.

4.1. Les structures proverbiales indiquant des interdits

Ces proverbes sont construits sous forme de négation à valeur d'interdiction et obéissant aux modèles : « Ne +….. jamais », « Ne +…… pas ». Les interdits qui en découlent touchent généralement :

- les rapports entre l'individu et la divinité

« Le royaume eut alors les mains liées, **car on ne déconsidère jamais ce que les dieux ont béni**. » CN, p.66

- les rapports entre l'individu et le terroir

« Mais quand on lui demandait sa préférence, il revenait toujours au tabac du pays. **On ne crache jamais sur sa grand-mère**. » CN, p.54

« Majesté, lança le grand-Prêtre mis en condition par la chanson, **on ne vend pas son cordon ombilical**. » CN, p.62

Notons au passage que, l'image du terroir mise en relief par les métaphores *grand-mère* et *cordon ombilical,* marque une impossible dissociation entre l'homme et son milieu socioculturel de vie.

- les rapports entre l'individu et son souverain

« À *Fu'nda*, **on ne laisse jamais le roi seul dans la cour du deuil** on l'accompagne. » CN ; p.147

« *Fu'nda* monta sur *Too* et ses commandos […] **On ne lève pas le ton devant un roi**. **On ne laisse pas un pet devant le roi et son peuple**. » CN, p.11

- les rapports entre l'individu vivant et un mort

« - Majesté, Peuple *Fu'nda*, on ne fait pas le procès d'un cadavre. **On ne souille pas un corps qui ne peut pas se nettoyer**, termina *Nde Ngnoube Sa'agwong*. » CN, p. 150

De ce qui précède, ces interdits, loin d'être des embrigadements privant l'individu de liberté, sont plutôt des symboles de valeurs qui permettent d'encadrer la paix (intérieure et extérieure) et l'équilibre en société. Ils reposent donc sur le respect strict et scrupuleux des valeurs chères au peuple Bamiléké.

Ce rapport d'équilibre et de hiérarchisation sociale peut donc être stratifié ainsi qu'il suit :

- **Dieu** : Etre suprême, aux décisions inviolables ;
- **Le terroir** : espace sacré, à affectionner et à ne pas trahir ;
- **Le roi** : plus haute personnalité, dont le respect est obligatoire ;
- **L'individu** : devoir d'humilité, d'honnêteté et de serviabilité ;
- **Le mort** : entité infra-humaine à honorer.

Au-delà de toute cette macrostructure, c'est l'attention de l'Homme en tant que valeur qui est interpellée. Il s'agit d'établir les rapports : Homme-Dieu, Homme-Terroir, Homme-Pouvoir-Royauté, Homme-mort, éléments susceptibles d'engendrer une philosophie de vie et une morale conséquente.

4.2. Les structures proverbiales fixant des mises en garde

Ces proverbes interpellent la cognition et la conscience de l'individu sur les périls qu'il pourrait encourir en cas de violation des règles sociocoutumières établies.

« Détruire son arbre de Paix, c'est creuser soi-même sa tombe. » CN, p.62

« Pleurer un monarque dans la cour de son homologue, c'est ouvrir la porte à la malédiction. » CN, p147

Le procès de mise en garde s'opère donc suivant le processus suivant : - réalisation de l'interdit = mise en train des conséquences ;
- violation de la règle = sanction directe.

Il s'agit donc d'un schéma behaviouriste de la vie, selon lequel toute contre action de l'Homme sur les règles de son milieu entraine ipso facto une réaction-sanction de la part de la nature.

Ces mises en garde fonctionnent aussi souvent comme des recommandations invitant à la prudence et à l'action conséquente :
« On dit chez nous que **mieux vaut mourir debout que de finir sur ses fesses**. » CN, p.153

Le sémantisme de cette parémie charrie de fortes valeurs pragmatiques, à savoir l'invitation aux actes de Bravoure, d'Honneur, de Fidélité, de Combativité, de Détermination et surtout de Martyr pour préserver son image et surtout celle de sa Patrie.

5. Vers une réactualisation des paramètres normatifs en francophonie ?

On ne saurait aborder les questions de norme et de normativité en occultant celles d'énonciation et de discours. C'est dans cette perspective que l'équation grammaticale posée par Marc Wilmet (2007 : 446) mérite beaucoup d'attention et de réflexion : *Phrase = énoncé + énonciation.*

Ce postulat légitimant marque la forte prégnance des paramètres linguistiques, non linguistiques et même abstraits sur le processus d'actualisation du matériau linguistique.

M. Dassi (2010), remarque à cet effet que lesdits paramètres valident la grammaticalité, l'acceptabilité, et par conséquent, l'intuition créatrice – et même le génie de la langue. C'est la raison pour laquelle une exploitation des questions de norme et de normativité dans le corpus littéraire africain francophone devrait résolument prendre en compte le rendement des théories énonciatives et discursives pour prétendre à l'exhaustivité et à la pertinence de l'analyse. A cet effet, « la normativité linguistique figure un creuset où convergent et fusionnent une multitude de normes particulières qui ressortissent à l'harmonie de la vie humaine, donc de la société compte tenu du contexte. […]. La connaissance et la maîtrise de ladite normativité éclairent celles relatives à la linguistique. » (Dassi, op.cit : 583).

Conclusion

Pour conclure, l'objectif de ce travail était d'évaluer l'impact des paramètres socioculturels sur la morphosyntaxe et la sémantique de la

langue française en francophonie. En s'appuyant sur un support romanesque ancré dans l'univers culturel ouest-camerounais, et exploité à l'aune de la théorie de la socioculture et de la démarche ethnosémantique, nous nous sommes intéressé aux modalités d'intégration de ces données dans les structures de la langue française. A l'observation, les matériaux-langue analysés apparaissent sous formes partiellement ou entièrement traduites dans la langue d'accueil, donnant lieu à une osmose morphosyntaxique et à une reconfiguration du sémantisme des lexies et énoncés exploités. Le constat établi, il ressort clairement que le marquage de la langue française, dans son usage en Afrique, participe de sa dynamique tout en posant aussi la problématique d'une nécessaire réactualisation de sa grammaire.

Quoi qu'il en soit, cette étude, au-delà des questions essentiellement linguistiques ouvre une fenêtre sur une potentielle appréciation de l'anthropologie, de la sociologie, de la philosophie, du savoir-faire et de l'inventivité de la société ouest-camerounaise. Aussi, des données explorées, se dégagent des questions : de politique, d'économie de géostratégie et même de santé qui régissent l'organisation et l'harmonie de la société en question.

Bibliographie

Commission des biens culturels du Québec (2004), *La Gestion par les valeurs : Exploration d'un modèle*, Québec, juin.

Dassi a) (2006), *Du Procès du contexte à une aperception de la grammaire française contemporaine (en francophonie)*, Muenchen, LINCOM Europa.

b) (2008), *Phrase française et francographie africaine (De l'influence de la socioculture)*, Muenchen, LINCOM Europa.

c) (2010), *Linguistique, Identité, Normativité et Ouverture. Des socioculturèmes traditionnels ouest-camerounais (des peuples au tissu ndop) au discours francophone*, Muenchen, LINCOM Europa.

Doho Gilbert (2013), *Le Chien Noir : Confession publique au Cameroun*, Paris, l'Harmattan.

Dubois Jean et *al*. (2001), *Dictionnaire de linguistique française* , Paris, Larouse.

Lehman Alise et Martin-Berthe Françoise (1999), *Introduction à la lexicologie/sémantique et morphologie*, Paris, Dunod.

Les Cahiers de Mutations (2008), « Ouest, 1958-1968, quand le sang coulait sur les collines », volume 54, Mensuel, Novembre.

Lipou Antoine (2001), « Normes et pratiques scripturales africaines », in *Colloque sur la diversité culturelle linguistique : quelles normes pour le français ?* Paris, AUF, pp.115-135.
Wilmet Marc (2007), *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette